



école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne
haute école de travail social et de la santé · Vaud

DIPLOME EESP
FORMATEUR ET FORMATRICE
EN LANGUE DES SIGNES
2018-2020

en partenariat avec :



SGB-FSS
Schweizerischer Gehörlosenbund
Fédération Suisse des Sourds
Federazione Svizzera dei Sordi

INTRODUCTION

La Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS est l'organisation faîtière des communautés des personnes sourdes et malentendantes de Suisse. L'organisation est certifiée ZEWO, neutre et reconnue d'utilité publique.

Elle s'engage en faveur des personnes sourdes et malentendantes afin qu'elles obtiennent l'égalité des droits et des chances, et l'intégration sociale. La SGB-FSS défend la langue des signes et sa culture, et encourage ainsi la socialisation linguistique bilingue.

La diffusion de la langue des signes vise ainsi avant tout à améliorer les conditions de vie des personnes concernées. En tant qu'ambassadeur et ambassadrice connaissant les deux cultures, les formateurs et formatrices en langue des signes peuvent, en s'affirmant, contribuer à faire accepter et respecter davantage la communauté des sourds par la société.

La formation de Formateurs et formatrices en Langue des Signes proposée par l'Unité de formation continue de la Haute école de travail social et de la santé - EESP (Lausanne) offre cette opportunité. Elle bénéficie en outre du soutien en étroite collaboration avec la Fédération Suisse des Sourds (SGB-FSS).

OBJECTIF DE FORMATION

Les étudiant-e-s, à l'issue de cette formation de formateur et formatrice en langue des signes seront habilité-e-s à dispenser des cours de langue des signes pour adultes de manière indépendante. Ils/elles acquièrent les bases de la linguistique et de la sociologie de la langue des signes et approfondissent leurs connaissances de la culture sourde. Ils/Elles apprennent également à communiquer avec des groupes hétérogènes et consolident leurs compétences de communication avec des participant-e-s adultes.

La formation de formateur et formatrice en langue des signes s'adresse à toute personne sourde, malentendante ou entendante faisant preuve d'un intérêt pour la langue des signes et la culture sourde. Les étudiant-e-s acquièrent les compétences nécessaires pour concevoir des modèles de planification, organiser, communiquer, élaborer, donner des cours et les évaluer. Ils/elles sont en mesure de percevoir les processus complexes des groupes d'étude, de les analyser, d'intervenir de manière adéquate et de soutenir les apprenant-e-s dans leur processus concret de formation et d'apprentissage.

La formation FLS permet notamment aux étudiant-e-s de suivre une formation scientifiquement fondée et d'entamer une réflexion sur leur langue et leur culture. Elle apporte ainsi une "contribution essentielle à la reconnaissance sociale de cette minorité linguistique et au droit à l'épanouissement de leur langue."

COMPETENCES VISEES

La formation de formateur et formatrice en langue des signes vise à développer les compétences suivantes :

- Construire des objectifs et des progressions pédagogiques appliqués à l'enseignement de la langue des signes ;
- Construire des outils pédagogiques correspondants aux objectifs et aux progressions ;
- Comprendre et exposer les différences entre les langues vocales et les langues gestuelles ;
- Savoir expliquer les mécanismes linguistiques de la langue des signes ;
- Savoir évaluer et proposer une rémédiation ;
- Savoir expliquer les différents aspects historiques et contemporains de la culture sourde ;
- Savoir mettre en oeuvre des actions sociales et culturelles (psychosociologie) ;
- Se comprendre et s'interroger comme formateur ou formatrice dans une relation pédagogique en contexte d'interculturalité .

CONTENU

La formation de formateur et formatrice de langue des signes se compose de six modules :

- Module 1 : Communication, expérience linguistique et autoréflexion
- Module 2 : Linguistique générale et linguistique appliquée à la Langue des signes française
- Module 3 : Langue des signes et culture sourde : éléments sociologiques
- Module 4 : Pédagogie de la formation d'adultes et interculturalité
- Module 5 : Méthodologie et didactique
- Module 6 : Stages, projet et démarche réflexive

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse aux personnes qui :

- ont obtenu le certificat « cours préparatoire » dispensé par la SGB-FSS ;
- ont obtenu l'attestation « FSEA module 1, avec didactique de la langue des signes », dispensé par Flying Teachers.

Si le candidat ou la candidate n'est pas en possession de ces deux titres requis pour l'admission, il ou elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du secteur Emploi et Formation Continue SGB-FSS, dans les mêmes délais que l'inscription et l'envoi du dossier de candidature.

Le nombre de participant-e-s est limité à 16 personnes.

OBTENTION DU DIPLOME

Pour obtenir le diplôme de formateur et formatrice en langue des signes, les participant-e-s devront avoir :

- assisté de façon régulière et active à l'ensemble des enseignements (au-delà de 10% d'absence, une remédiation est exigée) ;
- réalisé les stages d'observation et de pratique accompagnée ;
- répondu aux exigences de l'évaluation intermédiaire ;
- obtenu la validation d'un travail personnel de certification.

ORGANISATION

La formation débute en mai 2018 et se termine en juin 2010.

Elle comporte :

- 420 h. de cours (70 journées) ;
- un stage d'observation en 1^{ère} année et un stage de pratique accompagnée en 2^{ème} année ;
- du travail personnel lié au suivi des cours et à la réalisation des travaux ;
- l'enseignement est dispensé en majeure partie directement en langue des signes.

Calendrier

1 ^{ère} année (2018-2019)	2 ^{ème} année (2019-2020)
Cours	
25 et 26 mai 2018	26, 27, 28, 29 et 30 août 2019
15 et 16 juin 2018	20 et 21 septembre 2019
9, 10, 11 et 12 juillet 2018	11 et 12 octobre 2019
31 août et 1 ^{er} septembre 2018	1 ^{er} et 2 novembre 2019
21 et 22 septembre 2018	22 et 23 novembre 2019
12 et 13 octobre 2018	13 et 14 décembre 2019
2 et 3 novembre 2018	10 et 11 janvier 2020
23 et 24 novembre 2018	31 janvier et 1 ^{er} février 2020
14 et 15 décembre 2018	21 et 22 février 2020
11 et 12 janvier 2019	13 et 14 mars 2020
1 ^{er} et 2 février 2019	3 et 4 avril 2020
22 et 23 février 2019	24 et 25 avril 2020
15 et 16 mars 2019	15 et 16 mai 2020
5 et 6 avril 2019	5 et 6 juin 2020
26 et 27 avril 2019	
17 et 18 mai 2019	
14 et 15 juin 2019	
Évaluation intermédiaire	
Évaluation finale	
28 et 29 juin 2019	26 et 27 juin 2020

Horaire

8h45-12h15 / 13h15-16h45

Lieu

Les cours se déroulent à l'Unité de formation continue de la Haute école de travail social et de la santé - EESP, chemin des Abeilles 14 à Lausanne.

FRAIS DE FORMATION

Les frais de formation s'élèvent à :

- **CHF 7'500.-** pour les candidat-e-s qui demandent une prise en charge financière (Al par ex.)
- **CHF 4'800.-** pour les candidat-e-s qui payent eux-même la formation.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE SELECTION

Les inscriptions sont à envoyer au secteur Emploi et Formation Continue SGB-FSS avant **le 28 février 2018** au moyen du bulletin de candidature annexé et d'un dossier comprenant :

- une photo-passeport
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- copie des certificats et diplômes obtenus.

Les entretiens préalables et éventuellement le test d'admission à l'acceptation de la candidature auront lieu en mars/avril 2018. La décision d'admission sera communiquée par écrit au candidat ou à la candidate à l'issue de ces entretiens.

CONDITIONS EN CAS DE DESISTEMENT

L'engagement à cette formation est considéré comme ferme lorsque le dossier d'inscription est envoyé au secteur Emploi et Formation Continue SGB-FSS.

Les frais de formation sont fixés pour toute la durée de la formation. Les frais de formation sont dus annuellement (2 années) et doivent être acquittés au plus tard 15 jours avant le début de chaque année académique.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation, la facture est annulée. En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation de l'année concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Seules les annulations ou désistements écrits sont pris en considération.

Aucune attestation n'est délivrée durant la formation.

Toute personne s'inscrivant à la formation de Formatrice et formateur en Langue des Signes s'engage à avoir pris connaissance de ces conditions et à les accepter.

INSCRIPTION EN TANT QU'AUDITRICE OU AUDITEUR

L'accès à la formation en tant qu'auditrice ou auditeur ayant désiré suivre des enseignements sans viser l'obtention du diplôme de Formateur en Langue des Signes, est ouvert à :

- Tout formateur ou toute formatrice en langue des signes ayant obtenu le certificat d'enseignant-e en Langue des Signes délivré par l'INPER ou l'EESP, en activité ou pas ;

- Tout-e professionnel-le travaillant dans une institution accueillant des jeunes ou adultes sourds ou malentendants, concerné dans sa pratique par la thématique abordée dans cette formation. Une très bonne maîtrise de la langue des signes est demandée.

Seuls les cours magistraux sont ouverts aux auditeurs et auditrices.

Cette inscription se fait auprès du secteur Emploi et Formation Continue SGB-FSS, au plus tard 30 jours avant le cours choisi. Le nombre d'auditeurs et auditrices étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée et la préférence va aux personnes souhaitant suivre le plus grand nombre de semestres.

Les frais de participation s'élèvent à **CHF 100.-** par journée de cours.

RENSEIGNEMENTS ET PERSONNES DE CONTACT

Adrien Pelletier, responsable secteur Emploi et formation continue SGB-FSS
e-mail : adrien.pelletier@sgb-fss.ch

Secteur Emploi et Formation Continue - SGB-FSS
Passage Saint-François 12 – 1003 Lausanne

Daniel Lambelet, professeur associé HES
e-mail : daniel.lambelet@eesp.ch

Tiziana Di Mizio, administration de la formation, secrétaire
e-mail : tiziana.dimizio@eesp.ch

Haute école de travail social et de la santé - EESP
Unité de formation continue - Ch. des Abeilles 14 - 1010 Lausanne
Tél. : + 41 (0)21 651 03 10

SEANCE D'INFORMATION

La séance d'information aura lieu le
11 janvier 2018 de 18h30 à 20h00
à l'Unité de formation continue de l'EESP
ch. des Abeilles 14 - 1010 Lausanne